243 (2024-2025) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2024-2025

13 MAI 2025

LES MISSIONS ET LA FEUILLE STRATÉGIQUE DE WALLONIE ENTREPRENDRE *

Audition de MM. Vanderijst et Hilgers, Président du Comité de direction et Président du Conseil d'administration de Wallonie Entreprendre

RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'économie,
de l'emploi et de la formation

par

Mme Durenne

2e session de la XIIe législature
* Voir CRIC (2024-2025) – N° 132

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

SOMMAIRE

I. Résumé 3

II. Procédure 4

III. Audition 4

IV. Rapport 4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions ainsi que les enregistrements audiovisuels de la réunion qui sont découpés en podcasts. Ils sont consultables via le lien suivant : parlwal.be/H8apM.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'économie, de l'emploi et de la formation a procédé à l'audition de MM. Vanderijst et Hilgers, Président du Comité de direction et Président du Conseil d'administration de Wallonie Entreprendre, sur les missions et la feuille stratégique de Wallonie Entreprendre.

I. RÉSUMÉ

Wallonie Entreprendre, qui comprend 270 collaborateurs, rassemble trois compétences : l'information et la sensibilisation, l'accompagnement et le financement.

À la fois outil généraliste et outil intégré, elle accompagne les sociétés de toute taille à chaque stade de leur développement, notamment lors de leur création, de leur croissance, de leur internationalisation et de leur transmission. En outre, elle est une source de financement par le biais de participations, de prêts et de garanties.

L'objectif est de répondre aux demandes des entreprises de tous les secteurs en faisant instruire leurs dossiers par un spécialiste de la problématique spécifique de l'entreprise. Pour ce faire, Wallonie Entreprendre est structurée en neuf *business units* : l'une s'occupe de l'accompagnement et de la sensibilisation et les huit autres du financement ou de garanties.

La vision de Wallonie Entreprendre se fonde sur les éléments suivants :

– accélérer la valeur durable en termes économique, environnemental et sociétal ;

– investir à long terme ;

– agir en complémentarité avec les investisseurs privés avec un effet de levier sur les financements bancaires ;

– analyser le potentiel de croissance ;

– assurer l'autonomie stratégique des besoins de la population ;

– garantir un ancrage par des centres de décision en Wallonie ;

– être impliqué dans la valorisation de la recherche et du développement ;

– tenir compte des questions de diversité et d'inclusion, de gouvernance et de transition environnementale ;

– promouvoir l'entreprise et l'entreprenariat.

La stratégie de Wallonie Entreprendre s'inscrit dans les quatre missions suivantes :

– inscrire la Wallonie dans le redéploiement industriel européen et dans le renforcement de son autonomie stratégique ;

– assurer la transition vers une économie décarbonée et circulaire ;

– promouvoir la création, la croissance, l'innovation et l'internationalisation des entreprises ;

– valoriser les résultats de la recherche, les écosystèmes régionaux dans les secteurs stratégiques et les entreprises innovantes.

Sur la période 2025-2029, Wallonie Entreprendre a l'ambition d'investir 2,5 milliards d'euros, d'octroyer des garanties pour 1,25 milliard d'euros et de dégager un résultat cumulé d'au moins 750 millions d'euros en poursuivant les huit objectifs stratégiques suivants :

– la réindustrialisation et le développement de productions relatives à des chaînes de valeur essentielles ;

– les infrastructures de transition énergétique ;

– les actions de décarbonation ;

– la croissance ;

– l'internationalisation

– la transition et les solutions digitales ;

– la création et la transmission des entreprises ;

– la transformation de la recherche et du développement en activité économique.

De plus, il est prévu de renforcer le caractère structurant des grandes participations de Wallonie Entreprendre et d'examiner les évolutions souhaitables de leur actionnariat.

La Commission de l'économie, de l'emploi et de la formation a pris connaissance et a procédé à un échange de vues sur les missions, l'action et le bilan de Wallonie Entreprendre, ainsi que sur les objectifs et le contenu de la feuille stratégique pour la période 2025 à 2029.

II. PROCÉDURE

En date du 2 avril 2025, la Commission a décidé de procéder à l'audition de MM. Vanderijst et Hilgers, Président du Comité de direction et Président du Conseil d'administration de Wallonie Entreprendre, sur les missions et la feuille stratégique de Wallonie Entreprendre.

La Commission a procédé à l'audition de MM. Vanderijst et Hilgers le 13 mai 2025.

Ont participé aux travaux : Mme De Rodder, M. de Wasseige, Mme Durenne (Rapporteuse), M. Fontaine, Mmes Laffut, Lazaron, M. Maillen, Mmes Mauel, Tillieux (Présidente), Van Walle.

Ont assisté aux travaux : M. Cloquet, Mmes Desalle, Fafchamps, Linard, MM. Liradelfo, Mockel, Mme Morreale.
M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation.

III. AUDITION

Le 13 mai 2025, la Commission de l'économie, de l'emploi et de la formation s'est réunie afin de procéder à l'audition de MM. Vanderijst et Hilgers, Président du Comité de direction et Président du Conseil d'administration de Wallonie Entreprendre, sur les missions et la feuille stratégique de Wallonie Entreprendre.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : parlwal.be/tAn8U, pp. 6-39.

IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

La Rapporteuse,
V. DURENNE

La Présidente,
E. TILLIEUX